

Le présent rapport de gestion de Ressources Cartier inc. (la « Société » ou « Cartier ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer nos résultats d'exploitation et d'exploration ainsi que notre situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 par rapport à l'exercice précédent. Ce rapport, daté du 22 avril 2013, devrait être lu en parallèle avec les états financiers annuels vérifiés des 31 décembre 2012 et 2011 ainsi qu'avec les notes afférentes. Les états financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

La Société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») au Canada à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la direction à l'égard d'événements futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante nos résultats, nos activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'or, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales, les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements.

INCORPORATION, NATURE DES ACTIVITÉS ET POURSUITE DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION

La Société a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et celle-ci est régie depuis le 14 février 2011 par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

La capacité de la Société à assurer la continuité de son exploitation repose sur l'obtention de nouveaux fonds, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des IFRS selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Les actions de la Société se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ECR.

MISSION DE LA SOCIÉTÉ

La mission de la Société est d'assurer la croissance et la pérennité de l'entreprise pour le bénéfice des actionnaires et des employés.

VISION ET STRATÉGIE

La vision de la Société est de devenir un producteur minier à partir du développement des actifs actuels et futurs de l'entreprise avec un échéancier conforme à ses ressources humaines et à ses finances, dans le respect du développement durable et responsable.

La stratégie de l'entreprise est de poursuivre le mécanisme dynamique permettant de développer et de maintenir un portefeuille équilibré de projets miniers allant du stade de l'exploration vers celui de la mise en valeur, du développement et de la production.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2012

1. Financements totalisant 2 000 400 \$ répartis comme suit :

La Société a émis un total de 3 576 923 actions ordinaires et 1 500 000 bons de souscription pour un produit brut de 750 000 \$ et de 4 344 746 actions ordinaires accréditatives pour un produit brut de 1 250 400 \$.

2. Signature d'une convention d'option visant à acquérir 100 % des intérêts de la propriété Benoist ;

3. Signature d'une convention d'option visant à acquérir 50 % des intérêts de la propriété Fenton ;

4. Acquisition de 100 % des intérêts de la propriété Xstrata-Option ;

5. Forage de 8 145 mètres réalisés sur les propriétés situées à un stade avancé ;

6. Abandon et radiation de 556 titres miniers.

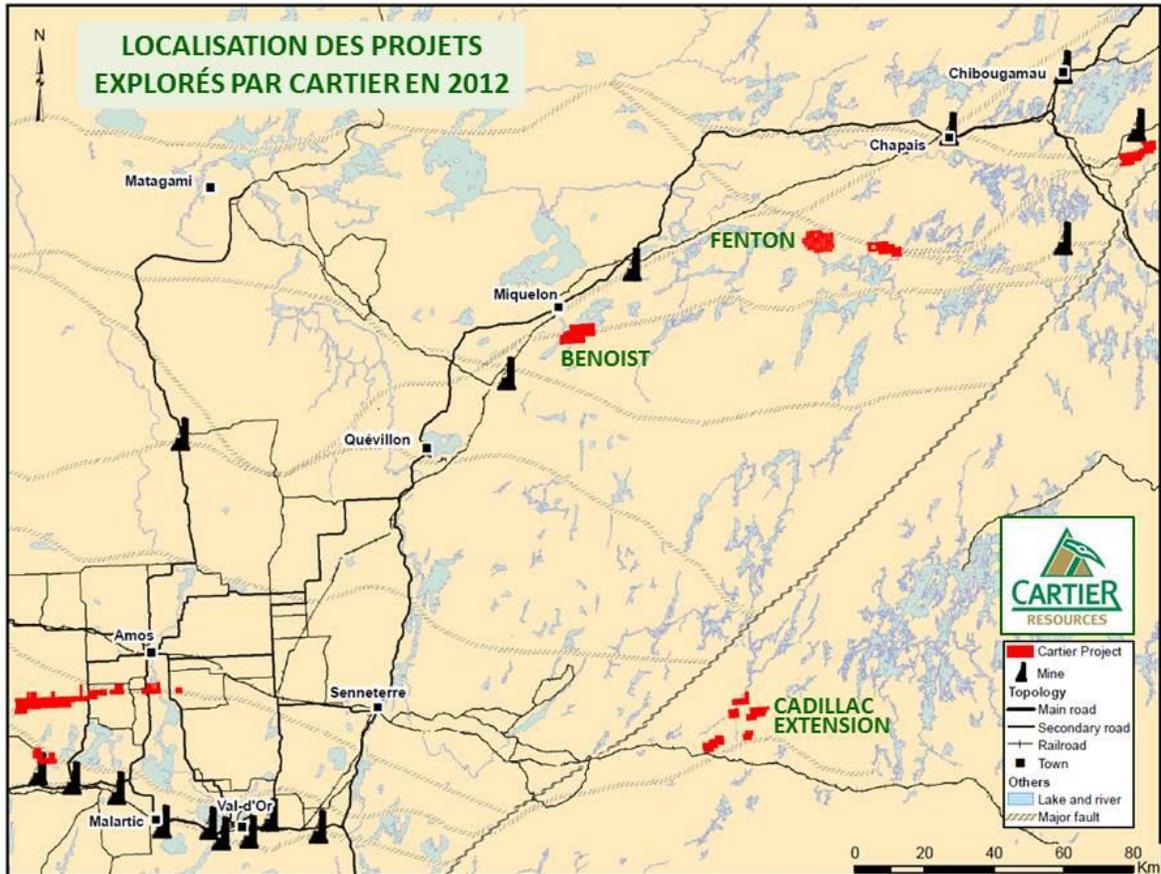
Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Carte de localisation des propriétés de la Société



En 2012, Cartier a réalisé 8 145 mètres de forage qui se répartissent de la façon suivante :

Propriétés	Premier trimestre (mètres)	Deuxième trimestre (mètres)	Troisième trimestre (mètres)	Quatrième trimestre (mètres)	Total par propriété (mètres)
Benoist	-	1 098	1 368	-	2 466
Cadillac Extension	594	2 072	-	-	2 666
Fenton	-	1 876	1 137	-	3 013
Total	594	5 046	2 505	-	8 145

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Propriété Benoist

Le 2 mars 2012, la Société a signé une entente avec Ressources Murgor Inc. (« Murgor ») en vertu de laquelle elle a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Benoist qui contient le gîte d'or Pusticamica et qui est localisée à 65 kilomètres au nord-est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, la Société pourra acquérir, en vertu d'une première option, un intérêt indivis de 51 % dans la propriété. À la réception des approbations, la Société a payé 100 000 \$ en espèces à Murgor en plus de lui émettre 250 000 actions ordinaires. La Société devra également investir 3 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1er mars 2015 et émettre 100 000 actions ordinaires à Murgor avant le premier anniversaire de l'entente et 150 000 actions ordinaires avant le deuxième anniversaire de la signature de l'entente. De plus, avant le troisième anniversaire de l'entente, Cartier aura une seconde option pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 49 % dans la propriété en émettant 500 000 actions ordinaires à Murgor avant le quatrième anniversaire de signature de l'entente et en cumulant des dépenses d'exploration additionnelles de 3 000 000 \$ avant le 1er mars 2018. Pendant la période d'option, la Société sera l'opérateur des travaux. Murgor conservera une royauté (« NSR ») de 1%. Le projet est aussi assujéti à un NSR de 2,5 % payable aux vendeurs antérieurs, dont 1,5 % peut être racheté par la Société pour un montant de 1 500 000 \$.

Travaux effectués

Le programme d'exploration 2012 était constitué de trois forages (Pu-12-01 à 03), totalisant 2 466 m ainsi que d'un levé géophysique de type Pulse-EM en forage. Ces travaux avaient pour objectif de démontrer la présence de la zone minéralisée Pusticamica en profondeur à une distance verticale de plus de 200 m sous le gîte du même nom.

Résultats

- Le forage Pu-12-01 a recoupé 24,5 g/t Au sur 3,0 m à l'intérieur d'une enveloppe minéralisée titrant 0,9 g/t Au sur 134,0 m à une profondeur de 450 m sous le gîte aurifère Pusticamica. Cette intersection est située à 27 m horizontal des valeurs de 9,3 g/t Au sur 3,0 m rapportées par le forage Pu-12-02. Ce dernier forage a également recoupé un intervalle titrant 0,6 g/t Au sur 73,0 m.
- Cette nouvelle intersection aurifère de type économique constituée des résultats des forages Pu-12-01 et 02, qui sont situés à plus de 200 m de distance verticale sous les forages historiques du gîte Pusticamica, suggère que la minéralisation du gîte se poursuit en profondeur.

Propriété Cadillac Extension

Travaux effectués

- **Potentiel polymétallique riche en or situé au sud-ouest de la propriété (Bloc Langlade)**

La première phase du programme 2012, constituée de neuf forages (Lan-12-11 à 19) totalisant 1 937 m, avait pour objectif de délimiter spatialement la zone minéralisée

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

formant le gîte Langlade. Des levés géophysique de type IPower de 22,5 km et magnétométrique de 56 km ainsi que quatre levés Pulse-EM en forage ont également été réalisés pour mieux définir l'environnement du système minéralisé hôte du gîte Langlade.

➤ **Potentiel aurifère situé au nord-est de la propriété**

La seconde phase du programme visait à explorer un potentiel aurifère situé dans le secteur nord-est de la propriété. Un levé de géophysique de type polarisation provoquée de 67 km a permis de générer 16 anomalies de priorité no. 1. Un total de cinq forages (CAE-12-01 à 05) cumulant 729 m a donc été réalisé sur cinq de ces cibles géophysiques.

Résultats

Les travaux effectués sur la propriété Cadillac Extension ont permis de valoriser le potentiel de découverte du système hydrothermal environnant du gîte Langlade.

➤ **Potentiel polymétallique riche en or situé au sud-ouest de la propriété (Bloc Langlade)**

Un total de huit forages sur les neuf réalisés ont intersecté les zones minéralisées constituant le gîte Langlade. L'épaisseur des zones minéralisées recoupées varie de 9,0 à 72,4 m. Les meilleures teneurs obtenues des forages réalisés pour chacun des quatre principaux métaux sont les suivantes :

Zinc :	15,5% sur 0,5 mètre (LAN-12-12) et 9,8% sur 0,5 mètre (LAN-12-13);
Cuivre :	10,4% sur 0,6 mètre (LAN-12-11) et 6,9% sur 0,5 mètre (LAN-11-05);
Argent :	162 g/t sur 0,6 mètre (LAN-11-09) et 140 g/t sur 0,5 mètre (LAN-11-05);
Or :	3,6 g/t sur 0,6 mètre (LAN-12-11) et 2,8 g/t sur 1,0 mètre (LAN-12-11).

Bien que le gîte Langlade ne soit pas suffisamment volumineux pour y poursuivre les travaux dans une perspective de développement minier, celui-ci se situe dans un système minéralisé de plus de cinq km de longueur typiquement composé de grappes de gîtes de dimension variable. L'exploration se poursuivra pour explorer les nombreuses anomalies géophysiques présentes dans un tel environnement favorable aux découvertes.

➤ **Potentiel aurifère situé au nord-est de la propriété**

Tous les forages réalisés ont intersecté de la minéralisation constituée de pyrite et/ou de pyrrhotite disséminée à semi-massive. Ces observations permettent d'expliquer les anomalies géophysiques forées mais l'or n'était pas associé aux sulfures dans les forages effectués.

Propriété Fenton

Le 19 mars 2012, la Société a signé une convention d'option visant à acquérir un intérêt indivis de 50 % du projet en émettant 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. et en cumulant des dépenses d'exploration de 1 500 000 \$ avant le 19 mars 2015. SOQUEM INC. est l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et Cartier formeront une coentreprise.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Travaux effectués

Les travaux réalisés sur la propriété Fenton en 2012 étaient constitués de 12 forages situés près de la surface qui cumulent un métrage de 3 013 m. De ces travaux, 10 forages exploraient des anomalies en périphérie du gîte Fenton et deux forages tentaient d'expliquer des anomalies géophysiques de type polarisation provoquée situées au nord-est du gîte.

Résultats

Les meilleures valeurs obtenues des forages effectués en périphérie du gîte sont les suivantes :

Forage 1354-12-02 :	2,54 g/t Au / 5,1 m	(à l'ouest de la zone 23)
Forage 1354-12-04 :	6,57 g/t Au / 0,5 m	(en périphérie de la zone Dyke)
Forage 1354-12-06 :	5,43 g/t Au / 0,5 m	(au sud de la zone A)
Forage 1354-12-07 :	3,32 g/t Au / 3,2 m	(Zone 75)
Forage 1354-12-08 :	1,47 g/t Au / 2,0 m	(au sud-est de la zone 75)
Forage 1354-12-10 :	0,32 g/t Au / 6,5 m	(sous la zone A)

Les meilleures valeurs obtenues des forages effectués au nord-est du gîte sont les suivantes :

Forage 1354-12-11 :	2,89 g/t Au / 1,4 m, 4,63 g/t Au / 0,5 m et 3,87 g/t Au / 0,6 m.
Forage 1354-12-12 :	4,85 g/t Au et 1,96% Zn / 0,6 m.

Ces travaux ont contribué à mieux comprendre les données du gîte Fenton ce qui permettra de planifier adéquatement une campagne de forages stratégiques pour vérifier le potentiel de découverte de minéralisation située dans la zone d'altération plongeant en profondeur sous le gîte.

Propriété La Pause

Travaux effectués

Un levé géophysique de type polarisation provoquée de 42 km a été réalisé au courant de l'hiver 2012 dans la partie nord-est de la propriété qui est située à moins de 2 km au nord de la mine Mouska.

Résultats

Ce levé a généré une dizaine de cibles de forages situées dans quatre secteurs d'intérêt s'étendant sur une distance de 4 km le long d'un couloir de Faille La Pause qui est orienté NO-SE.

Acquisition de 100 % des intérêts de la propriété Xstrata-Option

Le 11 septembre 2012, Xstrata Canada Corporation a fourni à Cartier les documents reconnaissant la levée de l'option et a procédé à la demande de transfert des droits de propriété sur les 50 titres miniers visés. Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a officiellement inscrit dans ses registres publics les titres miniers au nom de Ressources Cartier.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Abandon et radiation de 556 titres miniers

La Société a procédé à l'abandon des droits de propriété et à la radiation des dépenses relatives à 556 de ses titres miniers au courant de l'année 2012.

Ces transactions ont été effectuées pour répondre à deux objectifs spécifiques soit i) d'adapter le portfolio de propriétés à la stratégie corporative qui a été révisée au courant de l'année 2012 et ii) d'optimiser ses investissements en exploration dans un contexte de marché boursier difficile pour le financement des compagnies juniors d'exploration minière.

À l'origine, la stratégie d'exploration de la Société visait à travailler des projets situés au stade peu avancé de la prospection minière. La stratégie, redéfinie en 2012, a maintenant pour objectif de concentrer ses efforts sur des projets situés à des stades plus avancés.

Plusieurs des propriétés minières faisant partie du portfolio de la Société possèdent des secteurs où se retrouvent les caractéristiques répondant à la nouvelle stratégie. Ces portions de propriétés minières, qui présentent des concentrations minérales ayant un volume et des teneurs jugés suffisants, ont été conservées. Parce qu'ils ne répondent plus aux critères recherchés par la stratégie d'exploration de la Société, les autres portions des propriétés ont été abandonnées et leurs dépenses associées ont été radiées.

Ces actions permettent de concentrer les efforts aux endroits jugés stratégiques par la compagnie en plus de se soustraire aux obligations rattachées aux titres miniers délaissés.

Rapports techniques

La Société soumet sur une base régulière au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec les rapports requis pour l'obtention des crédits de travaux statutaires. La Société a reçu les avis d'acceptation des crédits de travaux statutaires pour la majorité des rapports soumis tandis que les autres sont en attente.

Un rapport de diagnostic socio-environnemental a été produit par EnviroCri pour le projet Benoist au courant de l'année.

Pour de plus amples informations sur les propriétés minières de la Société, veuillez consulter l'hyperlien suivant : [Section Projets](#).

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

ACTIVITÉS D'EXPLORATION**Frais d'exploration reportés**

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	6 077 212	4 699 484
Additions de l'exercice		
Géologie	931 944	363 407
Géophysique	356 898	149 403
Forage	1 137 509	1 508 774
Décapage	84	158 379
Frais de bureau de l'exploration	64 770	46 267
Arpentage et chemins d'accès	144 478	93 115
Géochimie	3 850	67 550
Location et entretien carothèque	81 976	59 853
Droits, taxes et permis	39 433	37 372
Amortissement des équipements d'exploration	18 855	10 243
Perte sur radiation des améliorations locatives	-	14 583
Rémunération à base d'actions-employés	29 282	7 944
	2 809 079	2 516 890
Disposition de frais d'exploration reportés	-	(455 695)
Radiation de frais d'exploration reportés	(661 204)	(260 304)
Crédits d'impôts	(132 694)	(423 163)
Dépenses nettes de l'exercice	2 015 181	1 377 728
Solde à la fin	8 092 393	6 077 212

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Sommaire d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 :

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Participation	Solde au 31 décembre 2011 \$	Addition \$	Crédits d'impôt \$	Radiation \$	Solde au 31 décembre 2012 \$
Québec						
Xstrata-Option	100%					
Droits miniers		-	750	-	-	750
Frais d'exploration reportés		899 484	38 864	(10)	-	938 338
		899 484	39 614	(10)	-	939 088
Preissac	100%					
Droits miniers		412 963	-	-	(154 441)	258 522
Frais d'exploration reportés		413 278	5 077	(11)	(139 619)	278 725
		826 241	5 077	(11)	(294 060)	537 247
MacCormack	100%					
Droits miniers		252 367	-	-	-	252 367
Frais d'exploration reportés		1 716 723	13 802	(430)	-	1 730 095
		1 969 090	13 802	(430)	-	1 982 462
Rambull	100%					
Droits miniers		214 607	-	-	(83 977)	130 630
Frais d'exploration reportés		407 890	3 430	(28)	(4 112)	407 180
		622 497	3 430	(28)	(88 089)	537 810
Newconex-Ouest	100%					
Droits miniers		169 995	-	-	-	169 995
Frais d'exploration reportés		264 662	2 284	(11)	-	266 935
		434 657	2 284	(11)	-	436 930

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	Participation	Solde au	Addition	Crédits	Radiation	Solde au
		31 décembre		d'impôt		31 décembre
		2011				2012
		\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
Cadillac Extension Droits miniers Frais d'exploration reportés	100%	52 884	689	-	(42 034)	11 539
		887 007	1 202 080	(14 941)	(486 841)	1 587 305
		939 891	1 202 769	(14 941)	(528 875)	1 598 844
Dollier Droits miniers Frais d'exploration reportés	100%	39 631	-	-	(9 796)	29 835
		945 356	33 755	-	(1 641)	977 470
		984 987	33 755	-	(11 437)	1 007 305
La Pause Droits miniers Frais d'exploration reportés	100%	8 612	371	-	(1 604)	7 379
		123 848	101 870	(437)	(21 819)	203 462
		132 460	102 241	(437)	(23 423)	210 841
Diego Droits miniers Frais d'exploration reportés	100%	4 574	-	-	(1 819)	2 755
		418 964	30 563	-	(4 917)	444 610
		423 538	30 563	-	(6 736)	447 365
Benoist Droits miniers Frais d'exploration reportés	Option 100%	-	193 801	-	(3 194)	190 607
		-	818 460	(82 299)	(2 255)	733 906
		-	1 012 261	(82 299)	(5 449)	924 513
Fenton Droits miniers Frais d'exploration reportés	Option 50%	-	16 000	-	-	16 000
		-	558 894	(34 527)	-	524 367
		-	574 894	(34 527)	-	540 367

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

		Solde au	Addition	Crédits	Radiation	Solde au
		31 décembre		d'impôt		31
		2011				décembre
		\$	\$	\$	\$	2012
						\$
Sommaire						
Droits miniers		1 155 633	211 611	-	(296 865)	1 070 379
Frais d'exploration reportés		6 077 212	2 809 079	(132 694)	(661 204)	8 092 393
		7 232 845	3 020 690	(132 694)	(958 069)	9 162 772

Informations financières annuelles choisies

	Exercice terminé le 31 décembre 2012 \$	Exercice terminé le 31 décembre 2011 \$	Exercice terminé le 31 décembre 2010 \$
Revenus d'intérêts et de gestion	26 812	47 348	13 205
Résultat net de l'exercice	(2 128 946)	(1 614 618)	(1 131 793)
Résultat de base par action	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	50 850 972	41 280 451	28 167 304

	État de la situation financière 31 décembre 2012 \$	État de la situation financière 31 décembre 2011 \$	État de la situation financière 31 décembre 2010 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 670 297	3 263 143	3 432 175
Fonds réservés à l'exploration	873 129	2 031 040	1 260 000
Immobilisations corporelles	100 255	91 261	21 984
Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	9 162 772	7 232 845	6 071 973
Total de l'actif	13 261 889	13 704 582	11 228 902
Passif courant	449 970	930 999	497 063
Impôts miniers différés	2 198 723	1 608 475	1 258 028
Capitaux propres	10 613 196	11 165 108	9 473 811

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a enregistré un résultat net de (2 128 946 \$) ou (0,04 \$) par action comparativement à un résultat net de (1 614 618 \$) ou (0,04 \$) par action au 31 décembre 2011.

Les revenus d'intérêts et de gestion étaient de 26 812 \$ et 47 348 \$ pour les exercices terminés respectivement les 31 décembre 2012 et 2011.

Les frais d'administration se sont élevés à 1 102 966 \$ et 1 189 871 \$ pour ces mêmes exercices. La diminution des frais d'administration de l'exercice 2012 comparativement à 2011 s'explique principalement par la diminution des salaires de 27 090 \$ et de la rémunération à base d'actions des employés pour un total de 101 354 \$.

Les principaux éléments qui constituent les frais d'administration pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 se détaillent comme suit : les salaires pour un montant de 288 880 \$, les frais liés aux consultants de 144 174 \$, la rémunération à base d'actions des employés de 134 823 \$, les honoraires professionnels de 121 247 \$ et les frais liés au développement des affaires de 172 332 \$. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, les principaux éléments étaient : les salaires pour un montant de 315 970 \$, les frais liés aux consultants de 127 783 \$, la rémunération à base d'actions des employés de 236 177 \$, les honoraires professionnels de 102 180 \$ et les frais liés au développement des affaires de 160 827 \$.

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Trimestre terminé le	Revenus d'intérêts et de gestion	Résultat net	Résultat par action de base	Frais d'exploration reportés	Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation
	\$	\$	\$	\$	
31-12-12	6 431	(983 904)	(0,02)	(551 509)	53 124 160
30-09-12	2 022	(226 291)	(0,00)	701 508	50 557 309
30-06-12	8 729	(473 750)	(0,01)	1 189 341	49 976 981
31-03-12	9 630	(445 001)	(0,01)	675 841	49 723 685
31-12-11	7 596	(901 210)	(0,02)	(340 813)	41 280 451
30-09-11	9 024	(246 739)	(0,01)	420 179	41 720 960
30-06-11	11 828	(315 308)	(0,01)	842 516	40 573 544
31-03-11	18 900	(151 361)	(0,00)	455 846	39 597 837

Le résultat net du quatrième trimestre de 2012 est de (983 904 \$) comparativement à (901 210 \$) au quatrième trimestre 2011. L'augmentation de la perte est principalement due au résultat de la radiation d'actifs d'exploration de 296 865 \$ et de frais d'exploration reportés de 661 204 \$ qui ont été imputés aux résultats de l'exercice.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actifs courants

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration étaient constitués de :

	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance
	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
1) Acceptation bancaire	153 840	0.902%	2013-02-11	201 168	0.926%	2012-01-18
2) Acceptation bancaire	400 546	0.828%	2013-02-19	104 880	1.019%	2012-02-10
3) Acceptation bancaire	518 226	1.450%	2013-03-11	351 333	1.035%	2012-03-07
4) Acceptation bancaire	356 413	0.781%	2013-03-19	-	-	-
5) Titre obligataire	-	-	-	255 106	2.570%	2012-01-30
6) Titre obligataire	-	-	-	407 599	2.503%	2012-02-23
7) Compte à haut rendement	1 036 730	1.200%	-	587 599	1.200%	-
8) Compte bancaire sans intérêt	1 077 671	-	-	3 386 498	-	-
Total	3 543 426			5 294 183		

Le fonds de roulement était de 3 548 892 \$ au 31 décembre 2012, comparativement à 5 449 477 \$ au 31 décembre 2011.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles totalisaient 100 255 \$ au 31 décembre 2012, comparativement à 91 261 \$ au 31 décembre 2011.

Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

Au 31 décembre 2012, les droits miniers avaient augmenté de 211 611 \$ suite aux acquisitions des deux propriétés de Benoist et Fenton. Cependant, à la fin de chaque année, une analyse des travaux est effectuée afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés de la Société. À la suite de cette analyse, une partie des projets de Preissac, Rambull, Dollier, Diego, La Pause, Cadillac Extension et Benoist a été abandonnée, représentant 556 titres miniers. Par conséquent, les portions de propriétés pour ces droits miniers ainsi que les frais d'exploration qui s'y rattachent ont été radiés pour des montants respectifs de 296 865 \$ et de 661 204 \$.

Au 31 décembre 2012, les actifs d'exploration et frais d'exploration reportés de la Société étaient de 9 162 772 \$, comparativement à 7 232 845 \$ au 31 décembre 2011.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Au cours de l'exercice 2012, les frais d'exploration engagés avant crédits d'impôts étaient de 2 809 079 \$ comparativement à 2 516 890 \$ pour la même période de 2011. Les frais d'exploration engagés sur l'ensemble des propriétés étaient constitués principalement de travaux de forage pour 1 137 509 \$, de géologie pour 931 944 \$, de géophysique pour 356 898 \$ et d'arpentage et chemins d'accès pour 144 478 \$. Au 31 décembre 2011, les frais d'exploration engagés sur l'ensemble des propriétés étaient constitués principalement de travaux de forage pour 1 508 774 \$, de géologie pour 363 407 \$, de décapage pour 158 379 \$ et de géophysique pour 149 403 \$.

Passif

Le passif courant s'élevait à 449 970 \$ au 31 décembre 2012 comparativement à 930 999 \$ au 31 décembre 2011. La variation provient de la diminution des fournisseurs pour une valeur de 234 789 \$ et également de la diminution du passif lié aux actions accréditatives de 246 240 \$.

Les impôts miniers différés s'élevaient à 2 198 723 \$ au 31 décembre 2012 comparativement à 1 608 475 \$ au 31 décembre 2011. Cette augmentation de 590 248 \$ provient principalement de la renonciation aux déductions fiscales des frais d'exploration engagés suite à des financements accréditifs.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres s'élevaient à 10 613 196 \$ comparativement à 11 165 108 \$ au 31 décembre 2011. Cette variation provient principalement du résultat global de l'exercice de (2 398 946 \$), de l'acquisition de deux propriétés Benoist et Fenton en échange d'espèces et d'émissions d'actions d'une valeur totale de 209 801 \$ ainsi que des financements complétés en août, novembre et décembre 2012 pour un montant total de 2 000 400 \$ avant frais d'émission. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la variation provenait principalement du financement de décembre 2011 pour un montant total de 3 080 840 \$ avant frais d'émission, de la perte de l'exercice de 1 614 618 \$, de l'incidence de l'exercice de bons de souscription au montant de 1 077 096 \$ et de l'exercice d'options d'achat d'actions de 48 050 \$.

Le 2 mars 2012, la Société a émis 250 000 actions ordinaires et payé 100 000 \$ en espèces suite à l'option d'acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété Benoist. La Société doit investir 3 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1er mars 2015 et émettre 100 000 actions ordinaires à Murgor avant le premier anniversaire de l'entente et 150 000 actions ordinaires avant le deuxième anniversaire de la signature de l'entente. De plus, avant le troisième anniversaire de l'entente, Cartier aura une seconde option pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 49 % dans la propriété en émettant 500 000 actions ordinaires à Murgor avant le quatrième anniversaire de signature de l'entente et en cumulant des dépenses d'exploration additionnelles de 3 000 000 \$ avant le 1er mars 2018. Pendant la période d'option, la Société sera l'opérateur des travaux. Murgor conservera une royauté (« NSR ») de 1%. Le projet est aussi assujéti à un NSR de 2,5 % payable aux vendeurs antérieurs, dont 1,5 % peut être racheté par la Société pour un montant de 1 500 000 \$.

Le 19 mars 2012, la Société a émis 50 000 actions ordinaires suite à l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet en émettant 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. sur réception des approbations réglementaires et en cumulant des dépenses d'exploration de

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

1 500 000 \$ avant le 19 mars 2015. De plus, Cartier a un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année et devra émettre 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier et au deuxième anniversaire de la signature de la convention. SOQUEM INC. sera l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et Cartier formeront une coentreprise.

Le 30 août 2012, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé au montant de 500 000 \$ avant frais d'émission. Le placement consistait en l'émission de 1 129 032 actions accréditives au prix de 0,31 \$ et 576 923 actions ordinaires au prix de 0,26 \$. Des frais d'émission de 50 226 \$ ont réduit le capital-actions.

Le 16 novembre 2012, la Société a complété un placement privé accréditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 500 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 1 785 714 actions accréditives à un prix de 0,28 \$ par action accréditive pour un montant de 500 000 \$. Des frais d'émission de 8 528 \$ ont réduit le capital-actions.

Le 19 décembre 2012, la Société a complété un placement privé sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 600 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 3 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ par action ainsi que 3 000 000 demi-bons de souscription permettant à son détenteur de souscrire, pour chaque bon entier, à une action ordinaire au prix de 0,30 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la clôture du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 45 900 \$. Des frais d'émission de 35 635 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

Le 20 décembre 2012, la Société a complété un placement privé accréditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 400 400 \$. Le placement consistait en l'émission de 1 430 000 actions accréditives à un prix de 0,28 \$ par action accréditive pour un montant de 400 400 \$. Des frais d'émission de 8 424 \$ ont réduit le capital-actions.

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 989 380 \$ comparativement à 946 316 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. Les flux étaient constitués du résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers de ces mêmes périodes, soit 2 109 595 \$ et 1 586 581 \$ respectivement. L'impact de ces pertes est réduit par la rémunération fondée sur des actions de 134 823 \$ et la radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reporté de 958 069 \$ comparativement à 236 177 \$ et 389 319 \$ pour les mêmes éléments de l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour l'exercice financier de 2012 étaient de 1 873 151 \$ comparativement à 3 555 922 \$ pour celui de 2011. Au cours de l'année 2012, les flux étaient constitués d'émission d'actions suite à des financements privés de 2 000 400 \$ moins des frais d'émission totalisant 127 249 \$. Pour l'année 2011, les flux étaient constitués d'émission d'actions suite à un financement privé de 3 080 840 \$ moins des frais d'émission totalisant 308 816 \$. De plus, au cours de l'exercice 2011, il y a eu l'exercice de 155 000 options d'achat d'actions pour un montant de 48 050 \$ et à l'exercice de 3 331 087

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

actions suite à l'exercice de 2 437 768 bons de souscription et de 893 319 actions à émettre au 31 décembre 2010, pour un total de 735 848 \$.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice financier de 2012 étaient de 2 634 528 \$ comparativement à 2 007 598 \$ en 2011. Ces flux étaient constitués principalement des frais d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés de 2 599 195 \$ en 2012 comparativement à 2 072 486 \$ en 2011. Au cours de l'exercice financier de 2011, la Société a disposé d'une propriété minière et des frais d'exploration reportés pour une somme de 150 000 \$ en espèces. De plus, au cours de l'exercice 2012, la Société a procédé à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour une somme de 35 333 \$ comparativement à 85 112 \$ en 2011.

LIQUIDITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2012, la Société disposait de 3 543 426 \$ de trésorerie et équivalents de trésorerie lui permettant de couvrir ses opérations courantes des deux prochaines années.

Le financement de la Société se fait principalement sous la forme d'émissions d'actions. Le succès de ces émissions dépend, entre autres, des marchés boursiers, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et soutenir ses activités courantes, la Société devra maintenir sa présence dans la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, un total de 8 221 669 actions ont été émises suite à l'acquisition de deux propriétés et de trois financements privés. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, un total de 11 101 516 actions ont été émises suite à un financement privé, à l'exercice de bons de souscription et à l'exercice d'options d'achat d'action.

Les fonds réservés à l'exploration s'élevaient à 873 129 \$ au 31 décembre 2012 comparativement à 2 031 040 \$ au 31 décembre 2011. La variation provient des financements accréditifs de 900 400 \$ complété durant les mois de novembre et décembre 2012, comparativement à un financement accréditif de 2 031 040 \$ complété au mois de décembre 2011. Les fonds réservés à l'exploration étaient constitués exclusivement d'encaisse et doivent être investis en exploration avant le 31 décembre 2013.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société, au même titre que toute autre société d'exploration minière, est exposée à divers risques financiers et environnementaux ainsi qu'à des risques liés à la nature même de ses activités. Elle est également exposée à des risques liés à d'autres facteurs, tels que le prix des métaux et les conditions du marché en général.

Risques financiers

La Société doit obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

l'avenir. La Société estime que la qualité de ses propriétés ainsi que leur potentiel géologique font en sorte qu'elle sera en mesure d'obtenir le financement requis pour leur développement.

Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et des licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses propriétés.

Prix des métaux

Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommation globale et régionale, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut être prévu précisément.

Personnel clé

La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés et surtout sur son président et chef de la direction, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible au niveau de l'exécution et du succès des opérations de la Société. Le succès de la Société est également lié à la capacité d'attirer et de conserver un personnel qualifié. La concurrence à cet égard est très vive et le succès de la Société repose en grande partie sur les hauts dirigeants et le personnel qualifié en géologie.

ACTIONS EN CIRCULATION AU 22 AVRIL 2013 :

Actions ordinaires en circulation	57 954 145
Bons de souscription (Moyenne pondérée du prix de levée de 0,38 \$)	2 999 429
Options d'achat d'actions (Moyenne pondérée du prix de levée de 0,33 \$)	3 000 000
Total entièrement dilué	63 953 574

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation et continuité de l'exploitation

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des « Autres actifs financiers courants » qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des IFRS selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé ces états financiers annuels audités pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011 le 22 avril 2013.

Généralités

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2012.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des « Autres actifs financiers courants » qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Normes, amendements et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position non encore en vigueur sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est détaillée ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 - Instruments financiers - les amendements à l'IFRS 9 sont les premiers d'un projet à phases multiples afin de remplacer l'IAS 39 - Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés incorporés énoncées dans l'IAS 39 - instruments Financiers : comptabilisation et évaluation. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. L'IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes le 1er janvier 2015 et son adoption anticipée est permise. La direction ne croit pas adopter cette norme par anticipation.

IFRS 11- Partenariats - IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, le classement d'un partenariat à titre d'entreprise commune ou de coentreprise est effectué en fonction des droits et des obligations des parties à l'entreprise. Par ailleurs, selon les dispositions d'IFRS 1, les coentreprises doivent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence, tandis que les entités contrôlées conjointement peuvent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation proportionnelle.

La date d'entrée en vigueur de la norme révisée est le 1er janvier 2013. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme peut avoir sur les états financiers.

IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités - L'IASB a publié IFRS 12, qui regroupe et modifie les obligations en matière d'informations à fournir qui sont comprises dans d'autres normes. La norme exige qu'une entreprise fournisse des informations sur ses filiales, ses accords conjoints, ses entreprises associées et ses entités structurées non consolidées.

La norme doit être adoptée pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur - En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13 qui est applicable pour les périodes annuelles ouvertes le ou après le 1er janvier 2013 et son adoption anticipée est permise. L'IFRS 13 vise à accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet, la présente norme établit une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme peut avoir sur les états financiers.

Rémunération fondée sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est déterminée par référence à la juste valeur des options émises. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, Présentation des états financiers.

Actifs miniers

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des droits miniers détenues en exclusivité, de participations indivises dans des droits miniers ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de droits spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les droits miniers et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables pour perte selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ce crédit de droits remboursables pour perte calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec est comptabilisé en augmentation des impôts différés aux états de la situation financière. En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit aux crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôts remboursable pourra atteindre 35 % ou 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables ont été imputés aux impôts différés de l'état de la situation financière, puisque la Société prévoit conserver le bien minier lorsqu'il est prêt pour la mise en production.

Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des droits miniers, diminués des crédits d'impôts liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, droits miniers par droits miniers, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une droits miniers n'est pas assurée ou si la droits miniers était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés aux droits miniers correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de tels droits afin d'obtenir les titres de propriété des droits miniers dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des droits miniers peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

Impôts sur le résultat et impôts miniers

La charge d'impôts est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôts dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou partie des actifs d'impôts différés; dans ce cas, les actifs doivent être diminués. À ce jour, la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts et d'impôts miniers différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôts en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement. Dans le calcul, on considère que les options et les bons de souscriptions ont été convertis en actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période de présentation.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs. Dans le calcul, on considère que les options et les bons de souscriptions ont été convertis en actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période de présentation.

Fonds réservés à l'exploration

La Société obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditatives. Ces fonds ne peuvent être utilisés pour l'exploitation courante de l'entreprise et conséquemment, ils doivent être présentés en tant que trésorerie réservée pour l'exploration. Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

À la fin de l'exercice, la direction a passé en revue l'IAS1-Présentation d'États financiers, en mettant en parallèle les définitions de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que les interprétations relatives à la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont détenus par l'entité, mais qui ne sont pas disponibles pour l'utilisation de la Société, tel que décrit dans l'IAS7 – Tableaux des flux de trésorerie. La direction a conclu que les fonds accréditifs, même s'ils ont un usage restreint, ne sont pas contrôlés par une tierce personne et devraient donc être traités comme une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie puisqu'ils rencontrent la définition de la norme. Auparavant, les variations étaient présentées comme des opérations d'investissement dans le tableau des flux de trésorerie.

Conformément à l'IAS8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, s'il y a lieu, la Société doit présenter séparément les impacts des corrections d'erreurs. Au 31 décembre 2011, les liquidités réservées, d'un montant de 2 031 040 \$, ont été reclassées comme une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie de 2011.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'aide gouvernementale afférente, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

- Améliorations locatives : 5 ans
- Mobilier et équipements : 5 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie future.

Le profit ou la perte résultant de la disposition ou de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la disposition et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé à l'état des résultats.

Dépréciation

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des droits miniers et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits sont d'abord imputés aux bons de souscription en fonction de la valeur de ces bons déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux actions.

Placements accréditifs

La Société lève des fonds au moyen d'émission « d'actions accréditives » qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Société a renoncé conformément à la législation fiscale. À ce jour, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation de ce type d'actions. La Société a donc adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans le passif conformément à IAS 37, « Provision, passifs éventuels et actifs éventuels ». Lorsque la Société s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état des résultats en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, « Impôts sur le résultat », pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Lorsque des actions et des bons de souscription sont émis en même temps, le produit d'émission est alloué en premier lieu aux bons de souscription émis, à hauteur de leur juste valeur évaluée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes, la valeur résiduelle étant allouée aux actions.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée ou diminuée des coûts de transactions.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- placements détenus jusqu'à leur échéance;
- autres actifs financiers courants.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat, soit en d'autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque fin de la période de présentation de l'information

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « frais d'administration » ou les « autres dépenses (revenus) ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration font partie de cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés à l'état des résultats. Les autres actifs financiers courants font partie de cette catégorie.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé à l'état des résultats. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les autres actifs financiers courants sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées présentés dans les autres actifs financiers courants. La variation de la juste valeur est inscrite au résultat global.

Tous les actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créiteurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « frais d'administration » ou les « autres dépenses (revenus) ».

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs, et des charges. Les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de dépréciation.

Dépense de rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes.

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

L'évaluation de l'impôt sur le résultat à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Risque de taux d'intérêt

Les titres obligataires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2012, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Fonds réservés à l'exploration	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Débiteurs	Sans intérêt
Fournisseurs et autres créditeurs	Sans intérêt

Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 décembre 2012, la Société a reçu des intérêts relativement aux actifs suivants :

- acceptations bancaires;
- titres obligataires.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des investissements dans des actifs financiers à taux fixe.

Les effets possibles sur la juste valeur qui peuvent survenir à la suite d'une fluctuation des taux d'intérêt sont pris en compte lors de la prise de décision en matière d'investissements.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel que des financements privés. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus ou émis par des institutions financières dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces instruments est négligeable.

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2012	2011	2010
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 241 272	1 943 057	2 017 616
Fonds réservés à l'exploration	873 129	2 031 040	1 260 000
Acceptations bancaires et titres obligataires	1 429 025	1 320 086	1 414 559
Débiteurs (autres que la taxe sur les produits et services à recevoir)	260 707	560 771	331 291
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Valeur comptable	3 804 133	5 854 954	5 023 466

La Société n'a pas de comptes clients. Les débiteurs sont constitués de taxes et de crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est limitée. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits précédemment qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de fonds réservés à l'exploration, d'acceptations bancaires et de titres obligataires est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. Les actions cotées sont classés selon le niveau 1.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à l'exploration ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'existe aucune garantie voulant que ses dépenses soient admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Au cours de l'exercice, la Société a reçu un montant de 1 250 400 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2012. Au cours de l'exercice du 31 décembre 2011, la Société a reçu un montant de 2 031 040 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2011.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 1 250 400 \$ au 28 février 2013 et la direction est tenue de remplir ses engagements avant le 31 décembre 2013. Les montants ont été présentés comme fonds réservés à l'exploration.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président, le vice-président et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	439 460	462 585
Coûts de la sécurité sociale	22 514	28 850
Total des avantages à court terme du personnel	461 974	491 435
Paiements fondés sur des actions	146 269	117 564
Total de la rémunération	608 243	608 999

Au cours de l'exercice de présentation de l'information financière 2012, les principaux dirigeants n'ont exercé aucune des options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions. Au cours de l'exercice de présentation de l'information financière 2011, les principaux dirigeants ont exercé des options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions pour une valeur de 14 250 \$

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des droits miniers pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de droits miniers. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour atteindre ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société a confiance que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. La Société a des fonds réservés à l'exploration de 873 129 \$ au 31 décembre 2012 (2 031 040 \$ au 31 décembre 2011).

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres sont de 10 613 196 \$ (11 165 108 \$ au 31 décembre 2011).

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Consultants	1 000	
Mobilier et équipements	-	4 100

Au cours du deuxième trimestre, la Société a obtenu des services de consultation de la part d'une société dans laquelle un administrateur de la Société, Jean Carrière, est actionnaire minoritaire pour 1 000 \$. Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'était inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs. Au cours de l'exercice 2011, la Société a acquis du mobilier et des équipements d'un dirigeant, Philippe Cloutier, pour une somme de 2 100 \$ et d'un administrateur de la Société, Daniel Massé, pour une somme de 2 000 \$. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées au montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Au 31 décembre 2011, aucun montant n'était inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs.

CONTRATS DE LOCATION

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2012	89 175	427 056	175 884	692 115
31 décembre 2011	92 513	379 495	239 543	711 551

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en mars 2021. La Société loue un véhicule en vertu d'un bail venant à échéance en octobre 2017 et également de l'équipement en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2016.

Les paiements au titre de la location comptabilisés en charges au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 89 175 \$ (92 513 \$ en 2011). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Des paiements de sous-location de loyer de 5 000 \$ ont été reçus. Les contrats de location de la Société contiennent une option de renouvellement.

Ressources Cartier inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

PERSPECTIVES

Au cours de l'année 2013, la Société poursuivra ses activités sur son projet Benoist qui est le plus avancé du portefeuille de propriétés de la Société, en explorant l'extension en profondeur du gîte Pusticamica à l'aide de cinq forages totalisant 4 000 m.

Les autres dépenses en travaux d'exploration seront réduites au minimum pour permettre à la Société de passer à travers la période difficile sans fragiliser la qualité de ses actifs. Des propositions de travaux seront élaborées pour tous les projets du portefeuille de la Société, qui présentent d'excellent potentiel de découverte. Certains projets d'intérêt nécessitant des travaux se situant à un stade moins avancé, seront disponibles pour y conclure des alliances stratégiques de partenariat.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration le 22 avril 2013.

(s) Philippe Cloutier

Philippe Cloutier

Président et Chef de la direction

(s) Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté

Chef des finances